



La Parole du Rav Brand

« Parle aux enfants d'Israël et dis-leur qu'ils se fassent, de génération en génération, une frange aux kanfé (coins/ailes) de leurs vêtements... Vous la regarderez, et vous vous souviendrez de tous les commandements de D.ieu pour les mettre en pratique, et vous ne suivrez pas les désirs de vos cœurs et de vos yeux pour vous laisser entraîner à l'infidélité. Vous vous souviendrez ainsi de Mes commandements, vous les mettrez en pratique, et vous serez saints pour votre D.ieu... Je suis votre D.ieu qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte... » (Bamidbar 15,38-41).

Pourquoi met-on les tsitsit aux coins/ailes ? Car à leur sortie d'Égypte, D.ieu a porté les enfants d'Israël sur « les ailes des aigles » (Rachi au nom de rabbi Moché Hadarchan). Bien que les aigles que nous connaissons n'aient que deux ailes, on doit mettre les tsitsit sur les quatre coins de l'habit (Dévarim 22,12). En revanche, dans la description de la Merkava, l'aigle céleste possède quatre ailes (Ye'hezkel 1,6-10). La Torah appelle communément les oiseaux « of hachamaïm », les oiseaux du ciel (Béréchit 1,26), car il y a une corrélation entre eux et les anges célestes. Comme l'indique le verset, les tsitsit nous rappellent comment D.ieu nous a sortis d'Égypte et portés sur les ailes des aigles célestes. Elles nous rappellent les mitsvot, qui nous portent vers les hauteurs célestes, vers le monde des anges.

Interrogeons-nous : pourquoi les franges – qui ont pour but de freiner nos désirs – pendent-elles particulièrement aux quatre coins ? De même, pourquoi le sang du 'Hatat, qui expie les fautes, est-il aspergé sur les quatre angles de l'autel du Temple (Vayikra 4,7 ; 4,30) ?

En fait, l'angle est l'intersection de deux lignes droites ou de deux surfaces planes. Le périmètre d'un rectangle change de direction à chaque angle. En géographie, on définit souvent la surface d'un rectangle par ses quatre directions : le nord, l'est le sud et l'ouest. Dans la Torah aussi, les quatre directions représentent de nombreuses notions importantes. Le Michkan avait la forme d'un

rectangle, et les tribus qui campaient autour de lui formaient un carré. La Torah attribue à chaque tribu une place particulière, en correspondance avec sa mission. Leur place ainsi que leur mission étaient en corrélation avec le Char céleste composé de quatre sortes de 'Hayot, qui sont des myriades d'anges (voir aussi Ramban, Bamidbar 2,2).

Les quatre directions renvoient également aux comportements humains. Le sud est appelé la droite : il désigne entre autres le 'Hessed, la bonté, ainsi que la sagesse de la Torah ; le Chandelier qui symbolise la sagesse était placé au sud du Hékhhal. Le nord représente la gauche, la rigueur, ainsi que la nourriture et l'argent ; la Table sainte avec les douze pains renvoie à la nourriture, et elle était placée au nord du Hékhhal.

A l'homme d'avancer dans chacune de ces directions, autant que la Torah le lui permet. Parvenu à la limite de ce qui est permis, il doit changer de direction.

Voici un exemple parmi des milliers : l'homme doit dépenser de l'énergie pour gagner sa vie. Arrivé au point où il risque de voler, il doit stopper son ardeur et se « rendre paresseux » : ainsi en est-il de tous les comportements. Or engagé dans une direction, l'homme pourrait avoir du mal à modifier sa trajectoire : c'est à l'angle que se joue la différence entre le permis et l'interdit, la bonne action et la mauvaise. Arrivé aux extrémités, il ne faut surtout pas manquer le changement de direction. S'en abstenir conduirait au péché, et c'est pour cette raison que l'expiation se déroule aux quatre coins de l'autel.

On comprend alors pourquoi on attache les tsitsit, qui nous rappellent les mitsvot, aux quatre coins du vêtement, là où le mauvais penchant cherche à nous convaincre de suivre les désirs du cœur et des yeux.

Rav Yehiel Brand

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	19:07	20:30
Paris	21:39	23:05
Marseille	21:03	22:17
Lyon	21:15	22:33
Strasbourg	21:16	22:41

* Verifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N°193

Pour aller plus loin...

1) Pour quelle raison Hachem mit-Il spécialement l'accent sur l'envoi d'hommes, comme le déclare la Torah (13-2) : « envoie toi-même (c'est ton initiative) des hommes » explorer le pays de Canaan ? (Kéli Yakar)

2) Quelle Mitsva constitue une réparation à la faute des explorateurs ? Pourquoi ? (Rabbi Ména'hém Zamba)

3) Le passouk déclare (13-3) : « vayaass Calev ète haam el Moché vayomèr alo naalé » Nous lisons « alo », mais le "ketiv" (ce qui est écrit) est "ala". Qu'est-ce que le "ketiv" nous apprend ? (Rabbénou Ephraïm)

4) Quel message fondamental pouvons-nous apprendre à travers les derniers mots du passouk (35-14) : « bamidbar hazé yitamou vécham yamotou » ? (Rabbi Zéev Wolf de Djitomir (Or Méir))

5) Comment pourrait-être interprété le passouk (21-15) déclarant : « méréchite arissoteikhèm titénou l'Hachem térouma lédorotékhème » ?

6) Quelle est la merveilleuse Ségoula afin de garder parfaitement et durablement en mémoire son étude de la Torah ? Où trouvons-nous une allusion à cette Ségoula ? (Rabbi Ména'hém Mendel de Kotsk (Imrot 'Hokhma))

Yaacov Guetta

La Paracha en Résumé

- Le premier sujet évoqué dans la Paracha est l'exploration de la terre d'Israël.
- Le mauvais retour des explorateurs retarda l'entrée en terre d'Israël de 40 ans. La lourde sentence tomba et tous les Béné Israël de plus de 20 ans mourront et n'entreront pas en Israël.
- Les explorateurs moururent et certains juifs tentèrent d'aller faire la guerre contre Amalek et Kénaan. Ils moururent dans un excès de zèle, pourtant délibérément déconseillés par Moché.
- La Paracha explique les lois des offrandes ou des dons et de leurs accompagnements.
- Nous trouvons ensuite la Mitsva de 'Hala, ainsi que la procédure à suivre, lorsqu'une faute involontaire a été commise par un particulier ou un public.
- La Paracha se conclut par l'histoire du mékochèch qui transgressa le Chabat, suivie de la Mitsva de Tsitsit explicitée dans le troisième paragraphe du Chéma.

Réponses n° 192 Behaalotékhà

Charade : Seau Let Baie Loup La

Rebus : Ailes-Moule / Penne / A / Meinau / Rail / Ail / Roux / Chi / Batte / Année / Rotte (El mouil péné hamenora Yairou chivat hanerot)

Enigme 1: La consigne du testament est problématique car elle est contradictoire. D'un côté Saba Elimélekh' demande à faire hériter frères et sœurs (qui n'ont pas lieu d'hériter selon la Torah lorsqu'il y a des enfants). D'autre part, il demande que l'héritage se fasse selon les lois de la Torah. Les Posskim écrivent que dans ce cas-là, il faut trouver une explication aux mots selon le lexique de la Torah ; à plus forte raison quand il s'agit d'un Talmid 'Hakham car il est tout à supposer que son intention était selon le lexique Toraique. Il est marqué dans la Paracha que Moché a recensé les Bné Israël par famille selon la maison des pères למשפחותם לבית אבותם.

La Guémara Baba Batra (109b) apprend de ce verset que la notion de « famille » s'applique à l'ascendance paternelle. C'est-à-dire que des frères de par le père seront considérés comme de la même famille alors que des frères (ou sœurs) par la mère ne seront pas considérés de la même famille. Ainsi, on peut considérer que Saba Elimélekh (en disant de ma famille) voulait faire hériter ses frères et sœurs de par son père, or Tante Shlomit et Tonton Aaron étaient nés d'un mariage précédent de sa mère ; ils étaient certes frères et sœurs mais de mère. Ils ne sont donc pas concernés par l'héritage.

Doit-on rattraper toutes les Parachiyot que l'on n'a pas pu écouter à cause du confinement ?

Le Rama (135,2) rapporte que si l'on a manqué la lecture d'une Paracha de Chabbat, on la rattrapera le Chabbat suivant. Mais le Maharam Mints (Siman 85) est d'avis que l'on pourra rattraper le Chabbat suivant uniquement la dernière paracha manquée, étant donné que l'on ne retrouve jamais une lecture de plus de 2 Parachiyot consécutives. Aussi, il précise qu'on ne pourra pas rattraper une Paracha qui clôture un précédent sefer (ex : Vayé'hi et Chémot ...). Cet avis est retenu par le Maguen Avraham (135,4) ; Atérèt Zekénime (135,2) et autres Aharonim. Certains ont compris que le Gaon aussi pense que l'on ne peut rattraper qu'une seule Paracha à l'instar d'une téfila qui a été manquée (raison différente du Maharam Mints) et ainsi semble être l'avis du Michna Beroura [135,6 voir Chaar hatsiyoun ot 8].

Toutefois, la plupart des Aharonim s'étonne de l'opinion du Maharam Mints et sont d'avis que l'on pourra (ou devra) rattraper toutes les Parachiyot manquées quoi qu'il en soit [Eliya Raba 135,2 ; Beth David Siman 106 ; Hida dans ledavid émet Siman 9,2 ; Maté Yéhouda 282,14 ; Peta'h hadevir ot 4... et tél semble être l'avis du caf hahayime 135,5].

Malgré tout, dans le cas où il s'agit d'un grand nombre de Parachiyot à rattraper et que cela entraînerait un « Torah tsibour » assez conséquent, on pourra s'appuyer sur ceux qui sont d'avis que l'on est astreint de rattraper les Parachiyot manquées uniquement dans le cas où il y a eu une présence du minyan et que la lecture du Sefer Torah n'a pas été possible, comme par exemple dans le cas où l'on n'a pas trouvé de lecteur [Chaaré Efrayime dans Pit'hé Chéarime Chaar 7,39 ; Maharchame dans Daat Torah 135,2]. On pourra aussi associer le fait que selon certains avis le fait de rattraper les Parachiyot n'est qu'une coutume (Zera Émet) qui ne se serait pas répandue d'ailleurs dans toutes les communautés [Maharikach dans Hagahote Ere'h le'heme Siman 135 ; ainsi que le Chout Maharil ha'hadachote (142,2)].

Il est à noter que le Hida rapporte qu'il ne faut pas rattraper les Parachiyot à Minha de chabbat [Hayime Chaal 'Helek 2 Siman 15 à l'encontre du Dagoul Merevava] et à fortiori qu'on ne pourra pas rattraper les Parachiyot au cours de la semaine [Aroukh Hachoul'han 135,6].

David Cohen

L'isolement interdit**Qui est concerné par l'interdiction de y'houid ?**

L'interdiction concerne toutes femmes : jeunes ou âgées, mariées ou célibataires, juives ou non-juives, en bonne santé ou malades. Il en est de même pour un homme très âgé ou malade. Nos Sages ont ainsi défendu un homme de s'isoler avec une jeune fille de plus de 3 ans, et à une femme de s'isoler avec un garçon de plus de 9 ans. En ce qui concerne la famille, il est permis à un père de s'isoler avec sa fille ainsi qu'à une mère de s'isoler avec son fils, cette permission s'applique également aux grands-parents avec leurs petits-enfants. Il est également permis à un homme de s'isoler avec son épouse même si celle-ci est Nidda car elle redeviendra pure. Il convient à un frère et à une sœur d'éviter de vivre seuls dans une maison plus de trois

nuits consécutives. En cas de nécessité, il y a lieu de permettre jusqu'à 30 jours. Néanmoins, si l'un des deux est âgé ou malade, certains leur permettent d'habiter seuls dans la même maison, sans toutefois dormir dans la même chambre. Ainsi, les parents qui partent en vacances devront faire preuve de vigilance et de ne pas laisser leurs garçons et leurs filles seuls, plus de 30 jours. Cependant, l'interdiction s'appliquera seulement lorsque le garçon et la fille sont seuls, mais si un autre frère est présent par exemple, ce sera permis. Il est également défendu de s'isoler avec sa tante, sa cousine, sa nièce, sa belle-sœur, sa belle-fille ou sa belle-mère quel que soit leur âge. De même, il est défendu à une femme de s'isoler avec son oncle, son cousin, son neveu, son beau-frère, son gendre ou son beau-père quel que soit leur âge.

Mikhael Attal

Vous appréciez Shalshet News ?**Alors soutenez sa parution en dédicant un numéro.****contactez-nous :****Shalshet.news@gmail.com**

Jeu de mots Si les vendeurs de savons gagnent bien, c'est parce que les clients les savent honnêtes.

Devinettes

- 1) Pourquoi Moché a-t-il demandé aux méraglim de commencer à « visiter » le sud d'Israël ? (Rachi, 13-17)
- 2) Qui a construit la ville de Hébron ? (Rachi, 13-22)
- 3) Combien fallait-il de méraglim pour porter une grappe de raisin ? (Rachi13-23)
- 4) Pourquoi, lors de leur récit, les méraglim ont-ils dit sur Israël que c'était une terre où coulent le lait et le miel ? N'avaient-ils pas l'intention de dénigrer la terre ? (13-27)
- 5) Les méraglim disent qu'il y avait des géants en Israël. Au passage, Rachi cite un autre géant. Lequel et combien mesurait-il ? (Rachi, 13-32)

Réponses aux questions

- 1) Car ce ne sont que des hommes qui critiquèrent et dénigrèrent la terre de Canaan en déclarant à Moché et à Aaron (14-3) : « Donnons-nous un chef et retournons en Égypte » ; alors que les femmes la chérissent, comme le témoignent (à titre d'exemple) les filles de Tsélof'had (27-4) déclarant à Moché : « Donne-nous une propriété en terre de Canaan ». Ainsi, par le terme « anachim », Hachem fit allusion à Moché : « C'est seulement toi (lékha) qui penses qu'il convient d'envoyer (chéla'h) des hommes (que tu considères kéchérim) pour explorer le pays de Canaan, alors que moi, je considère que cette mission reviendrait plutôt à des femmes qui chérissent et louent la terre ! »
 - 2) Le Arizal rapporte que la Mitsva de l'apport des Bikourim est un tikoun à la faute du lachone hara des explorateurs, du fait que cette Mitsva nous a été donnée pour nous amener à davantage chérir et louer la terre d'Israël que Hachem a choisie (nous rectifions ainsi l'erreur commise par les explorateurs).
 - 3) Ce ketiv nous apprend que Calev déclara : « l'ange Mikhael, défenseur d'Israël est d'abord monté en Erets et s'y est installé (vous préparant ainsi le terrain pour la conquérir. D'ailleurs, la Guématría du terme « ala » est la même que celle de l'expression « ba Mikhael » avec son coliel, 105). Alors, « nous pourrions nous aussi monter (naalé) et nous y installer ».
 - 4) Il est intéressant de constater que les quatre lettres formant les termes « yitamou » et « yamotou » sont les mêmes (you, tav, même, vav). Ainsi, la Torah viendrait nous faire l'allusion suivante : « bamidbar hazé » pouvant être interprété : « à travers cette parole (bidvar hazé) que vous véhiculez, vous pouvez soit être intègres (yitamou : être « tamim), soit 'has véchalom provoquer votre mort (yamoutou : ils mourront), à l'instar des 10 explorateurs, ayant fait du lachone hara sur Erets Israël.
 - 5) Le terme « arissoteikhème » ne signifie pas seulement « votre pâte », mais aussi « votre berceau ». Ainsi, la Torah viendrait nous faire l'allusion qu'il ne faut pas remettre au lendemain l'éducation juive de nos enfants, mais plutôt y veiller dès « le début (méréchte) de leur existence, alors qu'ils ne sont encore que dans « vos poussettes », « vos berceaux ». C'est en effet, dès ce moment-là où « vous offrirez et consacrez vos enfants, telle une Térouma sainte à Hachem, afin que la Torah perdure dans vos générations (titénou l'Hachem térouma lédorotékhem).
 - 6) Il est écrit dans notre paracha (15-39,40) : « vélo tatourou a'harei lévavékhém véa'haré einékhém ... lémaan tizkérou ».
- On pourrait interpréter ces termes précités ainsi : « Et si vous ne vous égarez pas à la suite de votre cœur et de vos yeux, alors Hachem vous promet que vous vous rappellerez (lémaane tizkérou), vous garderez en mémoire Sa Torah ».

La Question

Dans la Paracha de la semaine nous est rapporté l'épisode des explorateurs. Avant de les envoyer en mission, Moché bénit Yéhochoua afin qu'Hachem le protège de "l'astuce" des explorateurs.

Question : comment se fait-il que Moché pense à bénir Yéhochoua en particulier parmi les 12 explorateurs envoyés ?

Le rav Avraham halévi Pétel répond : Dans la paracha de la semaine dernière, Eldad et Medad ont prophétisé dans le camp que Moché allait mourir dans le désert et que ce serait Yéhochoua qui rentrerait à la tête d'Israël sur sa terre. En entendant cela, Yéhochoua s'emporta pour défendre l'honneur de son maître Moché. Face à ce constat de l'amour et du profond respect que son disciple lui témoignait, Moché prit peur que cela ne puisse l'inciter à médire sur la terre, afin de repousser l'échéance du passage de témoin et pour cela, il pria pour que Yéhochoua puisse être préservé de la faute.

A la rencontre de notre histoire

Rabbi Israël Saroug Ashkenazi

Né dans la seconde moitié du XVI^e siècle, Rabbi Israël Saroug Ashkenazi était un kabbaliste égyptien. Il a été l'un des principaux diffuseurs en Europe de la Kabbala lourianique (issu de Rabbi Yits'hak Louria, le Ari Hakadoch), au tournant du XVI^e et du XVII^e siècle.

Rabbi Saroug aurait connu le Ari Hakadoch alors que ce dernier était en Égypte, ce qui lui aurait permis de prendre connaissance de ses premiers enseignements kabbalistiques. Bien qu'il n'ait pas été l'un de ses élèves à Safed (Galilée), il affirma plus tard avoir été l'un de ses principaux disciples. Rabbi Saroug avait accès à certains des écrits des élèves du Ari (tel que Rabbi Haïm Vital), et à partir d'eux il construisit sa propre interprétation de la

doctrine kabbalistique du Ari. Élève de Rabbi Yossef Ibn Taboul à l'école kabbalistique de Safed, il écrit un ouvrage intitulé *Limoudei Atsilout* (Les Études de l'émanation), dans lequel il expose les théories lourianiques. Vers 1590, il partit ensuite pour l'Italie où, en tant que maître itinérant, il passait d'une école kabbalistique à une autre, pour y délivrer son enseignement. Il fonda ainsi toute une école de kabbalistes qui acceptèrent son enseignement comme authentique. Parmi eux se trouvaient les kabbalistes les plus distingués de cette époque, tels que Rabbi Mena'hém Azaria de Fano, Rabbi Yits'hak de Fano, et Rabbi Aaron Berechiah ben Moshé de Modène. Après avoir quitté l'Italie, Rabbi Saroug voyagea beaucoup à la fin du XVI^e siècle, notamment en Bohême et en Pologne. Parmi ses élèves, on comptait entre autres Rabbi Shabbetaï Sheftel Horowitz (à Prague)

ou encore Rabbi Avraham Cohen de Herrera (à Amsterdam).

Bien qu'il fût attaqué par certains kabbalistes, son influence était considérable, si bien que dans la première moitié du XVII^e siècle, la plupart des premiers ouvrages consacrés à la Kabbala lourianique portent le cachet de Rabbi Saroug. Parmi eux, citons par exemple l'ouvrage de Rabbi Shabbetaï Horowitz, intitulé *Shef Tal* (édité à Prague en 1612) qui s'appuie principalement sur le *Limoudei Atsilout* de Rabbi Saroug pour exposer la théorie lourianique. Outre son *Limoudei Atsilout* (édité dans sa version originale à Jérusalem en 1897), Rabbi Saroug a laissé *Hanhagot Yosher*, un traité sur l'ascèse (édité à Salonique, 1752) et *Kontres Ne'im Zemirots* Israël, un autre commentaire sur l'enseignement du Ari.

David Lasry

Valeurs immuables

« La Terre que nous parcourue pour l'explorer est une terre qui dévore ses habitants ! » (Bamidbar 13,32)

C'est ce qu'ils ont pensé en voyant des cortèges funèbres partout où ils allaient. Ils n'ont pas compris que D.ieu avait choisi ce moment pour faire mourir de nombreux Cananéens afin de détourner l'attention de la population et de leur permettre de passer inaperçus (Rachi).

Il en est de même du lot quotidien de ceux qui refusent d'avoir la foi. Ils ne manquent jamais d'interpréter les événements dans le sens de leurs propres convictions.

Cet épisode nous rappelle un principe fondamental sur la foi. Celui qui se conditionne à voir les événements avec une idée préconçue basée sur ses propres certitudes n'aura qu'une vision erronée des événements, ce qui risque de forger davantage l'inexactitude de ses propres croyances. Dans une dynamique de ne voir que ce qu'il croit (et non l'inverse), l'homme doit s'efforcer d'interpréter les événements de la manière la plus positive possible, aussi difficiles soient-ils. C'est ainsi que sa perception de la Vérité sera continuellement plus juste.



Enigmes



Enigme 1 : Où dans Béhaalotekha trouvons-nous de la neige sans le froid ?

Enigme 2 :

Cinq amis veulent acheter une friandise pour une amie, mais comme le marchand n'a pas de monnaie, ils décident de donner chacun une pièce pour faire exactement l'appoint. Comme par hasard, la friandise choisie est justement la seule dont ils ne peuvent pas atteindre le prix exact. Quelle est-elle ?

Albert : 2 €, 50 c, 5 c
Bruno : 2 €, 1 €
Charles : 5 €, 50 c, 10 c
Damien : 10 €, 1 €, 50 c
Emile : 1 €, 50 c, 20 c

Les friandises :
Pain au chocolat : 3 €
Croissant : 3,15 €
Brioche : 3,30 €
Eclair : 3,80 €
Tarte aux fraises : 3,40 €

Comprendre sa Téfila

"Réé na beoniéou : *Regarde notre misère*" : après avoir demandé l'intelligence et le discernement, nous nous sommes repentis et avons demandé le pardon. Nous implorons à présent Hachem de nous délivrer de nos maux et angoisses personnels. De nombreux malaises sont psychosomatiques, c'est pourquoi, avant de demander la guérison du corps dans la huitième bénédiction, nous nous préoccupons ici, de la santé de l'esprit. Notre pire ennemi, c'est nous-mêmes, qui ne respectons pas nos propres standards de conduite.

"Vériva rivéou : *combats notre combat*" : nous ne demandons pas une vie de facilité, sans efforts ; ce que nous souhaitons, c'est qu'il nous aide, et allège les souffrances et les difficultés qui nous paraissent insurmontables. La vie est un combat ininterrompu pour mettre un frein à nos passions. Chaque victoire nous élève, et plus difficile est la tâche, plus grand est le mérite. Certains sont esclaves d'une profession insatisfaisante, d'autres sont

pris dans un mariage difficile, ont des difficultés financières ou des démêlés avec la justice ; nous Lui disons « si Tu es avec moi, je ne suis pas seul, je peux survivre ».

"Oumahr legaolénou géoula chéléma : *délivre-nous rapidement d'une libération totale*" : demander à être délivré de nos problèmes n'est en fait, qu'un regard étrié sur l'exil de la présence divine, car nos problèmes personnels sont la conséquence de cet Exil. Prier pour la venue de Machiah (ainsi qu'il nous l'est conseillé au moment de la Néïla de Kippour), revient à prier pour la résolution de tous nos problèmes, individuels et collectifs.

"Baroukh ata Hachem goel Israël" : dans la bénédiction qui précède la amida, nous avons dit gaal Israël, qui a délivré Israël, au passé. Ici, c'est au présent, car la sortie d'Égypte n'est qu'une expression éclatante des délivrances continues dont nous bénéficions chaque jour, à toute heure. Il est là pour nous aider à surmonter n'importe quelle difficulté, constamment.

Mikhael Amar

La voie de Chemouel

Pour le plus grand bien ?

Contrairement à la tradition chrétienne, le judaïsme a toujours considéré la Torah orale comme étant indissociable de la Torah écrite. Il est d'ailleurs fortement recommandé de se munir des commentaires accompagnant les écrits saints que l'on étudie. Car sans l'éclairage de nos Sages, il devient très facile d'aboutir à des faux sens. C'est le cas par exemple du fameux verset « œil pour œil » (Chémot 21,24), où il n'est en aucun cas question de vengeance mais de dédommagement. On peut également citer de nombreux personnages de la Torah connus pour leurs écarts : Réouven, Korah, David, Shlomo et bien d'autres encore ! Sans les précieuses enseignements de nos maîtres, il aurait été impossible de réhabiliter ces illustres figures. C'est pourquoi la Guemara dans Yoma (22b) tient à rétablir la vérité sur le roi Chaoul. Certes, il n'était pas parfait mais il bien évident que D.ieu ne l'aurait jamais choisi s'il ressemblait au monarque jaloux et cruel que nous avons décrit dans cette rubrique. Pour ceux qui en douteraient, rappelons qu'Eliav, frère aîné de David, avait pour seul défaut de s'emporter facilement et c'est pourtant ce qui lui coûtera le poste. Il faut donc en conclure qu'on ne peut se

fier au portrait peu flatteur qu'une lecture simple peut nous offrir du souverain. Le Talmud (Ibid) affirme ainsi que Chaoul n'avait commis aucune faute avant de monter sur le trône. Ce serait d'ailleurs la raison pour laquelle Hashem ne tenait pas vraiment à ce que sa royauté se prolonge, craignant que ses descendants ne finissent par s'enorgueillir de leur lignée prestigieuse. Et au final, Chaoul ne commettra que cinq erreurs au cours de son règne qu'il aura l'occasion d'expié de son vivant, ce dont peu de gens peuvent se targuer. C'est le prophète Chemouel qui lui offrit cette opportunité la veille de sa mort. A ce moment, un nouveau conflit avait éclaté avec les Philistins, et pour la première fois, Chaoul était complètement livré à lui-même. Toutes ses tentatives pour entrer en contact avec Hashem échouèrent, même lorsqu'il mit sa fierté de côté (prouvant une fois de plus sa grandeur) et demanda de l'aide à son rival David, ce dernier ayant à sa disposition les Ourim VéToumim permettant de communiquer avec D.ieu. En désespoir de cause, Chaoul se tourna alors vers la nécromancie, estimant que c'était le seul moyen de sauver ses hommes, quitte à transgresser la Torah. Il invoqua ainsi le prophète Chemouel qui lui révéla que son heure avait sonnée. Mais s'il acceptait de mourir sur le champ de bataille avec ses trois fils sans protester, il pourrait se tenir avec lui aux côtés de leur Créateur.

Yehiel Allouche

Notre paracha raconte l'épisode marquant de la faute des explorateurs. Alors que le peuple est aux portes de la terre sainte, leur erreur va leur occasionner un détour de 40 ans dans le désert et toute cette génération ne foulera pas la terre d'Israël.

Le récit de ces événements semble assez contradictoire. D'un côté la Torah nous explique que ces hommes ont fauté car ils ont critiqué la terre. Mais en la faisant la Torah critique abondamment ces hommes en donnant même l'identité de chacun d'entre eux ! Avons-nous le droit de les critiquer ouvertement ?

La réponse est bien sûr que lorsque le récit est létoélèt c'est-à-dire dans un but constructif alors ce n'est plus du Lachone ara. Le récit de leur faute est donc pour nous faire prendre conscience que malgré le niveau élevé de ces hommes, ils se sont laissés déborder par le yetser ara. Chacun s'efforce chaque année de décrire la gravité de leur faute en y ajoutant tel ou tel hidouch. Mais, parler de ces hommes n'a de sens que si cette étude a un réel impact sur notre comportement et

devient donc létoélèt. Sans aboutir à une prise de conscience, ce récit est non seulement sans intérêt mais perd tout aspect utile qui le rendait autorisé.

Rachi demande pourquoi le texte a juxtaposé l'épisode des explorateurs à celui de Myriam ? Il répond que Myriam a été punie pour avoir dit du Lachone ara sur son frère Moché. Ainsi, les explorateurs auraient dû s'inspirer de ce qui est arrivé à Myriam et tirer la leçon du risque de dire du Lachone ara.

Que vient nous ajouter Rachi en disant que les explorateurs n'ont pas tiré la leçon de Myriam ? La Torah veut-elle simplement accabler ces hommes en disant qu'en plus de leur faute ils n'ont pas su apprendre de Myriam ? Leur méfait n'est-il pas déjà assez lourd ?

La Torah vient en fait cibler quelle a été précisément leur erreur.

La Michna dit dans Pirké avot : "Pense à ces 3 choses et tu ne tomberas pas dans les mains de la Avéra..." (2,2 ;3,1) Que signifie l'expression les mains de la Avéra ? L'idée est qu'en fait avant d'arriver à la faute elle-même,

il y a en amont toute sorte de signes qui annoncent une situation à risque. L'objectif est de réussir à ne pas tomber dans le piège de s'approcher de trop près de la faute. On pense parfois qu'on a les épaules pour pouvoir éviter de trébucher. En réalité, en tolérant de côtoyer la avéra c'est souvent trop tard pour ne pas fauter.

Les explorateurs ont sûrement senti que l'expérience dans laquelle ils se lançaient était risquée, mais ils pensaient pouvoir revenir avec un bilan fidèle et sans Lachone Ara. Ce manque de lucidité a entraîné leur chute. A l'inverse, Calev a pris les devants et est allé sur la tombe de ses ancêtres pour prier Hachem de l'aider de ne pas faillir à sa mission.

S'ils avaient réfléchi à l'épisode de Myriam, ils auraient compris qu'en parlant, il est très facile d'arriver à dire du Lachone Ara.

Pour nous également, constater leur faute ne suffit pas, il faut aussi réfléchir comment anticiper pour ne pas fauter. Certaines discussions sont des pentes glissantes desquelles il faut se préserver. Une fois dedans, il est fort difficile de ne pas dérapier. (Rav Chlomo Assoulina)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nîchmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Yonathan est un grand chercheur mondialement reconnu. Lors du début du tragique épisode de la pandémie, comme la plupart de ses collègues, il se met rapidement à la recherche d'un traitement pour ce mauvais virus. Pour cela, il travaille jours et nuits mais malheureusement le temps passe et Yonathan ne trouve rien. Par la grâce d'Hachem, l'épidémie semble se calmer et le laboratoire diminue un peu la cadence. Mais hélas, les plus grands spécialistes ne tardent pas à annoncer que le virus est toujours là et que mis à part l'obligation pour tous de continuer à être très vigilants, il explique qu'il est probable qu'il fasse son grand retour, 'Has Véchalom, à l'aube de l'automne. Tous les chefs d'états demandent donc aux plus grands chercheurs de se mettre immédiatement à la recherche d'un vaccin. Les états ne peuvent plus se permettre un nouveau confinement, la situation économique est des plus catastrophiques et personne ne pourrait bloquer à nouveau tout un pays. Le laboratoire qui trouvera le premier un vaccin gagnera évidemment une grosse somme d'argent, sans parler du service immense apporté à toute l'humanité et des innombrables vies sauvées. C'est pour ces raisons que le directeur du laboratoire convoque urgemment ses chercheurs et leur demande de se mettre au travail jours et nuits, sept jours sur sept, en leur promettant une belle prime. Yonathan, qui est un bon Juif, se pose maintenant la question à savoir s'il a le droit de travailler Chabat ? D'un côté, il s'agit de sauver potentiellement des vies, mais d'un autre côté, il est possible que ses recherches ne mèneront à rien.

Le Rav Moché Feinstein écrit qu'un homme n'a nullement le devoir d'étudier la médecine pour sauver des malades existants ou pas, car le devoir de sauver un Juif ne va pas au-delà de ses capacités actuelles. Si je suis docteur, je dois le soigner. Si je sais

nager, je dois sauter à l'eau, mais je n'ai pas le devoir d'apprendre à nager pour cela. De la même façon qu'il ne m'incombe pas de gagner beaucoup d'argent afin d'accomplir la Mitsva de tsédaka.

Dans un autre responsum, il écrit qu'un Cohen qui voudrait apprendre la médecine sur des cadavres, alors qu'il a l'interdiction de se rendre tamé (impur), ne pourra aucunement argumenter qu'il fait cela pour sauver autrui car ceci ne lui incombe pas à l'instant présent. Il en sera de même pour Yonathan qui n'a pas le devoir aujourd'hui de trouver un vaccin car celui-ci n'existe pas encore. Cependant, il est inutile de rappeler l'importance de celui qui consacre de son temps à de telles recherches car il s'attelle en cela à sauver un Juif et le Rav Zilberstein lui donne donc un conseil. Il y a une cinquantaine d'années, un bon Juif monta en Israël et se rapprocha du Rav Israël Yaacov Kaniewski. Il s'agissait d'un professeur mondialement connu, le Rav Avraham Yits'hak HaCohen, celui qui avait participé à la conception d'une arme redoutable. Malgré sa belle carrière aux États-Unis, et au grand dam de ses pairs, il décida de monter en Israël car, étant Cohen, il pouvait ainsi y faire Birkat Cohanîm tous les jours (certains ne le font que les jours de fêtes à l'extérieur d'Israël). Il raconta un jour avoir fait sa grande découverte après des jours de recherches infructueuses, il implora Hachem de lui ouvrir l'esprit et comprit immédiatement le problème qui lui permit de mettre au point son invention. Le Rav Zilberstein conseille donc au professeur Yonathan de prier Hachem de l'aider à sauver ses frères Juifs tout en respectant le Chabat, puis d'entreprendre ses recherches à la sortie du Chabat car ce moment est propice à la compréhension.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Hachem est long à la colère » (14,18)

Rachi écrit : « Hachem est long à la colère pour les tsadikim comme pour les réchaïm. Lorsque Moshé est monté là-haut, il a trouvé Hakadoch Baroukh Hou en train d'écrire "Hachem est long à la colère". "Pour les tsadikim ?" demanda Moshé. "Pour les réchaïm également" répondit Hakadoch Baroukh Hou. Moshé répliqua "Que les réchaïm périssent". Hakadoch Baroukh Hou le reprit : "Par ta vie tu auras besoin un jour d'invoquer cette phrase". Quand Israël a commis la faute du veau d'or et celle des explorateurs, Moshé souligna dans sa prière qu'il était long à la colère et Hakadoch Baroukh Hou lui rappela : "Ne M'avais-tu pas dit que Ma longanimité ne devait profiter qu'aux tsadikim ?". Et Moshé rétorqua : "Et Toi, ne m'avais-tu pas dit qu'elle profiterait également aux réchaïm ?" ». Il en ressort que le fait qu'Hachem soit long à la colère est un bien pour les tsadikim et les réchaïm.

On pourrait maintenant se poser les questions suivantes :

1. A priori, ceci est un mal car il vaut mieux être puni légèrement petit à petit que d'attendre que toutes les fautes s'associent et deviennent une grande faute et recevoir une grande punition. Il vaut mieux a priori étaler la punition car c'est bien plus supportable ? (Nahalat Yaacov)
2. Dans la paracha Vaet'hanan, Rachi écrit : « Hachem récompense les méchants dans ce monde afin qu'ils perdent le monde futur ». Nous voyons donc que le fait qu'Hachem ne punisse pas le méchant tout de suite est a priori mal pour lui car cela entraîne sa perte du monde futur ?
3. Tossefot (Baba Kama 50, Erouvin 22) pose la question : d'un côté il est écrit qu'il est long à la colère et ne punit pas les méchants dans ce monde afin de leur faire perdre leur monde futur donc c'est un mal pour eux, mais ici on voit plutôt que c'est un bien pour eux ?
4. On peut également se demander pourquoi Moshé, qui a toujours joué le rôle de défenseur, voulait que cela ne profite pas aux réchaïm et que ces derniers périssent tout de suite ? On pourrait répondre de la manière suivante :

Tout d'abord, ramenons la réponse de Tossefot :

Si les réchaïm ne font pas finalement techouva alors le fait qu'Hachem soit long à la colère est effectivement un mal pour eux mais s'ils font techouva c'est un bien pour eux car en effet ils ne seront pas du tout punis. Également, Rachi écrit dans paracha Ki Tissa : « Il retient longtemps Sa colère et ne se hâte pas de punir (car) peut-être feront-ils techouva ».

À partir de cela, on pourrait dire (tiré du Ein Yaacov 'Hidouchei Hagueonim) que Moshé pensait qu'il est vrai que, si finalement les réchaïm font techouva, le fait d'avoir été long à la colère serait un bien pour eux car ils ne seront pas punis mais dans le cas où les réchaïm ne font pas techouva alors puisqu'ils continueront de fauter de jour en jour, les fautes vont prendre une proportion gigantesque et la punition aura une dimension considérable. La problématique est donc : qu'est-ce qui est mieux ? D'être long à la colère dans l'espoir que le racha fasse techouva ou bien de ne pas être long à la colère car dans le cas où il ne ferait pas techouva la punition serait trop lourde, un peu à l'image du ben sorer oumoré sur lequel on dit qu'il vaut mieux qu'il meure méritant maintenant plutôt que fautif plus tard ? Apparemment, Moshé opta pour la deuxième possibilité et c'est pour cela qu'il demande à ce que le racha périsse tout de suite. C'est donc pour son bien, pour ne pas qu'il rajoute des fautes et que sa punition soit trop lourde à supporter. Et si tu demandes : pourquoi Moshé n'applique-t-il pas ce raisonnement au tsadik ? La réponse est que les tsadikim ne font pas tous les jours des fautes et feront certainement techouva et ne seront donc pas du tout punis. Pour eux, c'est donc certain qu'il n'y ait pas de doute, c'est un bien qu'Hachem soit long à la colère. Mais apparemment, Hachem lui montre que c'est également un bien pour les réchaïm en le mettant dans une situation où lui-même reconnaîtra cela pour sauver les bnei Israël de la faute des explorateurs car Hachem attend et espère que les réchaïm fassent techouva afin qu'ils ne reçoivent pas de punition du tout.

Mordekhai Zerbib